

Protestations contre les motos au cœur de la Montagnette

Par Agathe Westendorp

awestendorp@laprovence-presse.fr

Malgré le temps gris et la terre boueuse, à Barbentane, le joli cliché des Alpilles fonctionne bien entre oliviers et maisons de pierre. Sauf qu'au lieu des oiseaux, ce sont les moteurs des motos 125 qui chantent.

Et à l'occasion hier de la compétition nationale organisée depuis l'année dernière par le Trial club de Bar-

“ C'est une honte ! Les trialistes se targuent d'être écolo alors qu'ils ont des engins motorisés ”.

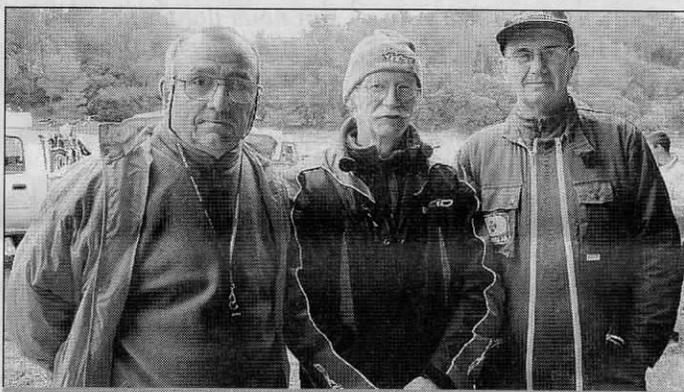
FLORENCE LUPI,
DE L'ASSOCIATION ADER



► Avec Françoise, Denis, Thierry et les autres membres de l'association Ader, Florence Lupi a tenté d'expliquer l'impact d'une centaine de motos sur le massif de la Montagnette. / PHOTOS A.W.

bentane, les cavaliers en deux roues dévalaient les pentes de la Montagnette au lieu-dit des Carrières.

De quoi faire bondir les membres de l'ADER (Association pour la défense de l'environnement rural) défenseurs des milieux naturels, avec à sa tête Florence Lupi. Autant dire que les engins motorisés type deux roues ou quads sont dans la ligne de mire: "Nous avons déjà interpellé le préfet puisque cette course a déjà eu lieu l'an dernier. Mais il a de nouveau donné son accord tout comme le maire Jean-Louis Ichartel. Pourtant l'impact sur le massif est lourd". Pas besoin de faire une thèse en écologie pour le comprendre. La manifestation de trial se déroulait hier en partie sur un terrain privé, pour le parking et l'accueil. Mais le cœur de la compétition prenait place dans le micro massif. "C'est une honte. En plus, comme il a plu, les motos accentuent le ravinement. Les trialistes se targuent d'être écolo alors qu'ils ont des engins motorisés". Les participants n'ont pas tardé pas à s'arrê-



► Pierre-Jean Bayle au centre, président du Trial Club de Barbentane: "Le trialiste c'est l'écologiste de la moto!".

"POUR LA 3^e ÉDITION, JE DIRAI NON !"

"Le maire, la direction départementale de l'agriculture et de la forêt et la préfecture ont donné leur accord. Ce type de manifestations est d'ailleurs autorisé en France dans les zones Natura 2000. Même si ce n'est pas du moto-cross qui dénature le paysage, j'ai une position plus que réservée finalement. Il faut protéger la Montagnette. On ne peut pas avoir tout et son contraire sur des zones protégées. Pour la 3^e édition du trial l'année prochaine, je dirai non", a déclaré hier le sous-préfet Jacques Simonnet. A.W.

ter devant les manifestants. Les discussions se sont engagées, parfois toniques. "Moi, j'utilise de l'huile bio et je vais dans une Amap (Association de maintien à l'agriculture paysanne)", lance un des motards. "Mais cela es-

quinte la montagnette et ses quelques milliers d'hectares. C'est un site fragile!", tempêtait Jean, un des mem-

bres de l'ADER. "Avant il y avait une faune extraordinaire comme les salamandres terrestres jaunes et noires". "La montagnette, la nature elle est à tout le monde, des randonneurs jusqu'aux trialistes", rétorquait un des sportifs avant de s'élancer bruyamment. Sur le parking, au pied du massif, Pierre-Jean Bayle, président du Trial Club de Barbentane, fort de 55 adhérents, avait donné rendez-vous à 94 participants venus de toute la France. Il s'étonnait: "Le trialiste c'est l'écologiste de la moto! Oui, ça laisse des traces de pneus. Mais c'est pas incompatible avec le massif. C'est pour ça qu'on a eu des autorisations. Et puis c'est un jour par an!". Car le reste de l'année, les 55 adhérents s'entraînent sur un terrain permanent à côté de la déchetterie à Barbentane. "On essaie aussi de canaliser les motos sauvages", soulignait le président. Pour Christophe Charles, adjoint au sport: "Il y a de la place pour tout le monde et le club fait preuve de sérieux et du respect de l'environnement". Samedi prochain, le Trial club viendra nettoyer le site... à motos. ■